

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE DE LA 2^{DE} À LA T^{ALE}

Après la Seconde, qui donne une culture commune à tous les élèves et leur permet de tester leurs goûts et leurs aptitudes, le cycle terminal de la voie générale organise une spécialisation progressive des études :

- **La classe de Première** introduit des enseignements de spécialité tout en maintenant un tronc commun important. Elle devient une étape-clé pour amorcer un choix d'orientation.
- **La classe de Terminale** renforce la spécialisation dans la perspective d'études supérieures.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{ALE}
Français	4h	4h	-
Histoire-Géographie	3h	3h	3h
Langue vivante 1 (anglais) et 2 (italien, allemand, espagnol)	5,5h	4,5h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an	18h/an
Mathématiques	4h	-	-
Physique-Chimie	3h	-	-
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h	-	-
Sciences Économiques et Sociales	1,5h	-	-
Sciences Numériques et Technologie	1,5h	-	-
Enseignement scientifique	-	2h	2h
Philosophie	-	-	4h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

1 enseignement général : Théâtre	3h	-	-
1 enseignement technologique maximum au choix : Biotechnologie, Sciences et laboratoire, Sciences de l'ingénieur	1,5h	-	-

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Mathématiques	4h	6h
Sciences de la Vie et de la Terre	4h	6h
Physique-Chimie	4h	6h
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	4h	6h
Sciences Économiques et Sociales	4h	6h
Anglais – Monde contemporain	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h



LES CHOIX À FAIRE

NIVEAU 1^{re}

- 3 enseignements de spécialité de 4 heures hebdomadaires chacun
- Maximum 1 enseignement optionnel de 3 heures hebdomadaires

NIVEAU T^{ale}

- 2 enseignements de spécialité de 6 heures hebdomadaires chacun
- Jusqu'à 2 enseignements optionnels de 3 heures hebdomadaires

• UN ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Au plus près des aspirations et des besoins des élèves autour de trois axes : la découverte du monde professionnel, la connaissance des formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés, l'élaboration du projet d'orientation.

• UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

adapté au profil de chacun. Des aides individualisées proposées : tests de positionnement, dispositifs d'accompagnement (PAP, PAI, PPS), tutorat, soutien/remédiation, médiation, ateliers d'expression écrite et orale (éloquence).

